

Communiqué du Collectif contre Dentexia suite au rapport IGAS et aux décisions ministérielles annoncées le 27 juillet 2016

Montpellier, le 28 juillet 2016

Le Collectif contre Dentexia se félicite qu'une réponse institutionnelle ait été apportée à la situation des ex-patients des centres dentaires Dentexia et cabinets apparentés, aujourd'hui liquidés, et tient à saluer la qualité et la justesse remarquables du rapport produit par la mission IGAS.

Ce travail réalisé par l'IGAS, auquel le Collectif a été associé, a conduit à la préconisation d'un panel de mesures urgentes, dont certaines ont d'ores et déjà été retenues par le Ministère de la Santé pour une mise en place à court terme. Le Collectif sera attentif à ce que les mesures ministérielles annoncées soient appliquées en adéquation avec les besoins et les attentes de toutes les victimes. En particulier, concernant la mobilisation du fonds d'action sociale de l'assurance-maladie, des interrogations voient le jour quant au niveau de couverture, aux barèmes et aux critères de ressources éventuels qui seront appliqués. En outre, les dispositifs destinés à faciliter la réintégration des ex-patients Dentexia dans un parcours de soins dans le respect des règles juridiques, mais aussi éthiques, en évitant toute ostracisation, seront mis à l'épreuve. Les partages d'expériences en provenance de patients continueront d'être remontés aux acteurs institutionnels concernés, notamment le nouvellement nommé Conseiller en charge de la reprise des soins auprès du Ministère de la Santé.

Le Collectif contre Dentexia tient à souligner qu'un certain nombre de points demeurent en suspens, comme la question des crédits personnels que certains ex-patients continuent de payer alors même que les structures censées dispenser les soins ont aujourd'hui disparues, ou encore la restitution des dossiers médicaux, le versant indemnitaire notamment assurantiel, et la poursuite pénale des responsables du scandale sanitaire et financier Dentexia.

Enfin, le Collectif contre Dentexia indique qu'il continuera de se positionner en partenaire privilégié à la disposition de toutes les autorités et acteurs compétents, notamment dans le cadre de la deuxième phase de la mission IGAS, pour enrichir la réflexion autour de la nécessaire réforme de la dentisterie en France, et afin de prévenir toute répétition d'un tel scandale à l'avenir.

Abdel Ouacheria

Pour le Collectif contre Dentexia